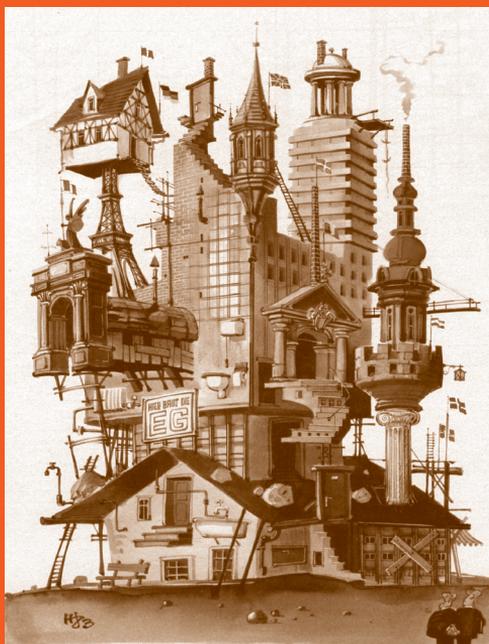




Sylvain Schirmann (dir.)

Quelles architectures pour quelle Europe ?

Des projets d'une Europe unie
à l'Union européenne (1945-1992)





Le projet d'Europe unie tel qu'il s'est forgé progressivement porte avec lui l'ambition de sécuriser et de pacifier un continent sujet, jusqu'à une époque récente, de conflits répétitifs et meurtriers. Au-delà de ce premier objectif, ne s'agissait-il pas non plus de favoriser, à travers un processus d'unification, la croissance économique et la protection sociale sinon de lutter contre un déclin ou un recul des États européens sur la scène internationale ? Et cela depuis plus d'un siècle, face à l'affirmation des États-Unis, du Japon, puis plus récemment face aux indépendances coloniales, voire face aux pays émergents.

Derrière le projet européen se retrouvent plusieurs termes : paix, croissance, protection sociale, état de droit, affirmation et solidarités internationales. Une question demeure cependant : quelle voie suivre pour y parvenir ? Quels schémas mettre en place pour s'en approcher ?

Il s'agit donc d'explorer, par des approches croisées qui constituent la matière de ces textes, les représentations et les visions des hommes d'État, des responsables de partis politiques, des personnalités de premier plan des institutions européennes, qui ont pendant un demi-siècle dessiné des voies possibles pour le projet européen et contribué souvent de façon significative à la construction du meccano institutionnel grâce auquel les politiques européennes se sont développées.

Sylvain Schirmann est professeur d'histoire contemporaine, directeur de l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg et président du comité scientifique de la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire politique, économique et sociale de l'Europe contemporaine, il dirige les publications scientifiques de la Maison de Robert Schuman.

P.I.E. PETER LANG | BRUXELLES



La Maison de Robert Schuman,
un site du Conseil général de la Moselle

Quelles architectures pour quelle Europe ?

**Des projets d'une Europe unie
à l'Union européenne
(1945-1992)**



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

Sylvain SCHIRMANN (dir.)

Quelles architectures pour quelle Europe ?

Des projets d'une Europe unie à l'Union européenne (1945-1992)

Actes des deuxièmes journées d'étude
de la Maison de Robert Schuman
Metz, 9, 10 et 11 mai 2010

Publications de la Maison de Robert Schuman
Études et Travaux
n° 2

Photographie de couverture : Portrait de Robert Schuman © Fonds de la Maison de Robert Schuman (Scy-Chazelles).

Dessin de couverture : © Horst Haitzinger, *Ist das nicht der Bau von den zehn Architekten, die sich vor kurzem in Stuttgart getroffen haben? / N'est-ce pas l'œuvre des dix architectes qui se sont réunis à Stuttgart récemment ?*, 1983.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG S.A.

Éditions scientifiques internationales

Bruxelles, 2011

1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique

www.peterlang.com ; info@peterlang.com

Imprimé en Allemagne

ISSN 2030-5982

ISBN 978-90-5201-742-6 (L'édition de l'imprimé)

D/2011/5678/31

ISBN 978-3-0352-6147-9 (eBook)

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Nationalbibliothek »
« Die Deutsche Nationalbibliothek » répertorie cette publication dans la
« Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont
disponibles sur le site <http://dnb.ddb.de>.

Table des matières

Table des sigles et abréviations	9
Préface	13
<i>Philippe Leroy</i>	
Table ronde. « État des lieux et perspectives européennes »	15
<i>Jacques Delors & Paul Collowald</i>	
Introduction	31
<i>Sylvain Schirmann</i>	

PREMIÈRE PARTIE

AU TEMPS DES PREMIÈRES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

La vision européenne de Pál Auer	43
<i>Gergely Fejérdy</i>	
Les « Europes politiques » des dirigeants français au sortir de la Deuxième Guerre mondiale (1941-1949)	55
<i>Martial Libera</i>	
Robert Schuman, un apôtre oublié de l’Eurafrique ?	75
<i>Étienne Deschamps</i>	
L’Europe des communes et des régions à travers l’action de deux de ses acteurs principaux. Jacques Chaban-Delmas et Umberto Serafini	93
<i>Fabio Zucca</i>	

DEUXIÈME PARTIE

AU TEMPS DE L’EUROPE DES SIX

Amintore Fanfani et la perspective européenne 1954-1968	115
<i>Alfredo Canavero</i>	
Duncan Sandys. Pläne und Aktivitäten für die Politische Union Europas	129
<i>Gabriele Clemens</i>	
Pierre Werner & Gaston Thorn. La perception de la politique européenne du Luxembourg dans les années 1970	145
<i>Jean-Marie Majerus</i>	

Pour une Allemagne démocratique dans une Europe unie.	
Willy Brandt, l'Histoire et la construction européenne	165
<i>Andreas Wilkens</i>	

TROISIÈME PARTIE
CONSTRUIRE L'EUROPE AU TEMPS DES CRISES

« Unir l'Europe pour unir le monde ».	
La pensée et l'action de Mario Albertini	185
<i>Daniela Preda</i>	
Die Europapolitik der Bundesrepublik Deutschland in der Zeit der Kanzlerschaft Helmut Schmidts (1974-1982)	205
<i>Jürgen Elvert</i>	
Valéry Giscard d'Estaing, l'Europe et l'Allemagne.	
Visions et conceptions de la construction européenne.....	229
<i>Michèle Weinachter</i>	
La relance aux Conseils européens de Fontainebleau et de Milan. Innovations et nouvelle donne	251
<i>Gérard Bossuat</i>	
Die Europapolitik Helmut Kohls 1982-1992	273
<i>Ulrich Lappenküper</i>	

QUATRIÈME PARTIE
RELANCE, ÉLARGISSEMENT ET FIN DE LA GUERRE FROIDE

Felipe González et l'architecture de l'Europe.	
Ambition, vision et projet	295
<i>Matthieu Trouvé</i>	
“L'Europe c'est nous”.	
Bronislaw Geremek's vision of Europe	309
<i>Stanislaw Konopacki</i>	
Conclusion.....	321
<i>Marie-Thérèse Bitsch</i>	
La Maison de Robert Schuman.....	331
Index	333
Les auteurs	339
Remerciements.....	341

Table des sigles et abréviations

ACEN	Assembly of Captive European Nations Assemblée des Nations captives d'Europe
AELE	Association européenne de libre-échange
AFCCE	Association française pour le Conseil des communes d'Europe
ANCI	Association nationale des Communes d'Italie
AOF	Afrique-occidentale française
APE	Assemblée parlementaire européenne
BIT	Bureau international du travail
BRI	Banque des règlements internationaux
CAE	Comité d'action pour l'Europe
CCE	Conseil des communes d'Europe
CCRE	Conseil des communes et des régions d'Europe
CDU	Christlich Demokratische Union Deutschlands Union chrétienne-démocrate d'Allemagne
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CED	Communauté européenne de défense
CEE	Communauté économique européenne
CEEA	Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom)
CEO	Commission de l'Europe centrale et orientale
CEPL	Conférence européenne des pouvoirs locaux
CES	Confédération européenne des syndicats
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFLN	Comité français de libération nationale
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CIG	Conférence intergouvernementale
CISL	Confédération internationale des syndicats libres
CPE	Communauté politique européenne
CPE	Congrès du peuple européen
GPRF	Gouvernement provisoire de la République française
CSCCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
DC	Démocratie-chrétienne

Quelles architectures pour quelle Europe ?

DDR	Deutsche Demokratische Republik République démocratique allemande
ECU	European Currency Unit
EFTA	European Free Trade Association (voir AELE)
EG	Europäische Gemeinschaft/Communauté européenne
ENI	Ente Nazionale Idrocarburi/Société nationale italienne des pétroles
EPZ	Europäische Politische Zusammenarbeit Coopération politique européenne
EWS	Europäisches Währungssystem (voir SME)
FEC	Foyer de l'Étudiant catholique
FECOM	Fonds européen de coopération monétaire
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IOM	Groupe interparlementaire des indépendants d'outre-mer
MEC	Mercato europeo comune/Marché commun européen
MFE	Mouvement fédéraliste européen
MRP	Mouvement républicain populaire
NATO	North Atlantic Treaty Organization (voir OTAN)
OECE	Organisation européenne de coopération économique
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAC	Politique agricole commune
PCF	Parti communiste français
PCS	Parti chrétien-social
PE	Parlement européen
PESC	Politique extérieure et de sécurité commune
PSOE	Parti socialiste ouvrier espagnol
PTOM	Pays et territoires d'outre-mer
RFA	République fédérale d'Allemagne
SDN	Société des Nations
SECOMÉ	Section d'Europe centrale et orientale du Mouvement européen
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière
SME	Système monétaire européen

Table des sigles et abréviations

SPD	Sozialdemokratische Partei Deutschlands Parti social-démocrate d'Allemagne
UDR	Union pour la défense de la République
UE	Union européenne
UEBL	Union économique belgo-luxembourgeoise
UEF	Union européenne des fédéralistes
UEM	Union économique et monétaire
UEO	Union de l'Europe occidentale
UNO	United Nations Organization (voir ONU)
URSS	Union des Républiques socialistes soviétiques
WWU	Wirtschafts- und Währungsunion (voir UEM)

Préface

L'année 2010 a été marquée par le soixantième anniversaire de la déclaration fondatrice prononcée par Robert Schuman le 9 mai 1950. La célébration de cette date fondamentale dans le processus d'intégration européenne a donné lieu à plusieurs initiatives alors que l'Union européenne franchissait une étape importante de son histoire à la faveur de l'application du Traité de Lisbonne.

C'est dans ce contexte que la Maison de Robert Schuman, site du Conseil général de la Moselle, s'inscrivant dans la continuité d'un premier colloque organisé à Metz du 10 au 12 octobre 2007 sur le thème « Robert Schuman et les Pères de l'Europe : cultures politiques et années de formation », a voulu contribuer à la nécessaire réflexion sur l'histoire et les enjeux du projet européen par l'organisation de journées d'étude qui posaient la question des architectures institutionnelles de l'Europe.

L'ambition de ces journées, introduites par une table-ronde où intervenaient un acteur majeur des institutions communautaires (Jacques Delors) et un grand témoin de l'œuvre européenne de Robert Schuman (Paul Collowald), était ainsi de présenter, de façon originale et novatrice les visions institutionnelles d'acteurs politiques européens et d'analyser leurs actions en faveur de la réalisation de ces différents projets.

Il s'agissait donc d'explorer les représentations, les visions des hommes d'État, responsables de partis politiques, personnalités de premier plan des institutions européennes, qui ont pendant un demi-siècle dessiné des voies possibles pour le projet européen et contribué souvent de façon significative à la construction du meccano institutionnel grâce auquel les politiques européennes se sont développées.

La lecture des communications scientifiques qui constituent la matière de cet ouvrage confirme la nécessité d'un travail collectif autour de la connaissance et de l'approfondissement de l'histoire politique et institutionnelle de la construction européenne. C'est en ce sens que la Maison de Robert Schuman, forte des orientations fixées par son comité scientifique, joue pleinement le rôle de médiation qui est le sien auprès du grand public et établit ce lien essentiel entre l'histoire d'un homme, d'un territoire, et les citoyens mosellans, français et européens d'aujourd'hui et de demain.

Philippe Leroy
Président du Conseil général – Sénateur de la Moselle

Table ronde

« État des lieux et perspectives européennes »

Jacques DELORS

*Ancien Ministre, Ancien Président de la Commission européenne,
Président fondateur de Notre Europe*

Paul COLLOWALD

*Ancien Directeur général de l'information au Parlement européen,
Président de l'Association Robert Schuman.*

Table ronde animée par Sébastien MAILLARD, correspondant permanent de La Croix à Bruxelles et Sylvain SCHIRMANN, Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg, Président du Comité scientifique de la Maison de Robert Schuman.

Il est utile d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que les propos tenus lors de cette table ronde datent du 9 mai 2010. Depuis, des événements se sont produits en Europe, des orientations ont été définies ici ou là, la mise en œuvre du Traité de Lisbonne s'est confrontée aux réalités de l'Union européenne, l'actualité a bousculé des évidences... Merci au lecteur de prendre en compte ces données, qui prouvent que l'Europe n'est pas figée et qu'elle reste en mouvement.

Sébastien MAILLARD (Se.Ma.) : Pour ce soixantième anniversaire de la déclaration Schuman, la première question que j'ai envie de poser à nos deux invités, presque sous forme d'un interrogatoire, est la suivante : Que faisiez-vous le 9 mai 1950 à 18 h et quel souvenir gardez-vous de ce jour ?

Jacques DELORS (J.D.) : Je travaillais à la banque de France. Je terminais mes études supérieures en travaillant. Ce qui était déjà une chance. Je militais à la CFTC qui allait devenir la CFDT. Et j'ai reçu l'appel de Robert Schuman. J'y ai été attentif grâce à mon père. Mon père était mutilé de la guerre 1914-1918 à 90 %, laissé pour mort sur le champ de bataille. C'est pour vous dire qu'il était vigilant et anti-allemand mais c'était un homme de réconciliation. Et il m'avait toujours éduqué en me disant : « Si l'on veut un jour mettre fin à ces guerres

civiles européennes, il faut le faire comme moi je le fais dans ma vie, il faut la réconciliation » et il m'a dit deux ou trois jours après le 9 mai : « Le dé clic, c'est l'appel de Robert Schuman ».

Paul COLLOWALD (P.C.) : C'est presque une question piège puisque j'étais, à cette époque, jeune journaliste à Strasbourg, au *Nouvel Alsacien*, et, aucun journaliste de province ne pouvait être à 18 h au Salon de l'Horloge, car le Conseil des ministres se terminait vers 12 h 45. Le temps de téléphoner aux accrédités sur place, et il n'y avait pas de TGV ! Mais, alors, ce qu'il y a pour moi de formidable, c'est que j'ai eu de la chance. J'avais rencontré Robert Schuman, neuf mois avant, puisque j'avais écrit sa biographie. C'était en marge du Conseil de l'Europe au mois d'août 1949 et à la veille des premières élections allemandes. Le dimanche 14 août, la Bundesrepublik n'avait pas encore ni gouvernement, ni parlement. Elle avait son Grundgesetz, sa Constitution. Au FEC (Foyer de l'Étudiant Catholique), à Strasbourg, place Saint-Étienne, il y avait une réception ; j'ai été présenté à Robert Schuman et lui ai évidemment demandé une dédicace. Il m'a dit « Vous l'aurez... Venez avec moi à la préfecture où je loge ». Et en effet, nous avons cheminé vers la préfecture. Alors moi, jeune journaliste, il m'interroge : « Sur quel sujet travaillez-vous ? » Je venais de faire un reportage sur « la jeunesse allemande après le nazisme ». Et Schuman poursuit : « Alors, savez-vous que, dans 48 heures, on vote pour la première fois en Allemagne ? Que va-t-il sortir des urnes ? Va-t-on vers une nouvelle crise ? Est-ce qu'on aura des solutions européennes ? » Donc je chemine avec lui et avec ces quatre questions qu'il se posait. L'après-midi du 9 mai 1950, nous avions été alertés par Paris ; le lendemain devait se réunir, à Londres, une conférence internationale tripartite, et qu'il allait se passer quelque chose au ministère des Affaires étrangères, mais on ne savait pas très bien quoi.

On guettait sur le télécopieur d'AFP. Dès réception de l'annonce de la Déclaration Schuman j'appelle mon rédacteur en chef et je lui dis : « C'est exactement la réponse aux quatre questions que Robert Schuman se posait à la veille des élections allemandes ! »

Sylvain SCHIRMANN (Sy.Sc.) : Vous venez d'insister encore une fois sur cette nécessité de paix. L'Europe a relativement bien réussi à garantir la paix entre ses États membres jusqu'à présent et pourtant il y a eu des drames, le drame yougoslave, la question chypriote où finalement des peuples européens ont été affectés sur le continent même par des guerres. Alors y a-t-il place pour une défense européenne ? Comment voyez-vous cette articulation avec l'OTAN pour garantir la paix ?

J.D. : La paix aujourd'hui, ce n'est pas simplement une question de défense, même si c'est primordial. « La paix, plus jamais la guerre entre nous », c'était bien entendu le slogan schumanien. Et de ce point de vue

là, le bilan de l'Europe est bon si l'on parle de l'Europe à l'intérieur. Il est bon aussi si l'on évoque le drame irlandais. Car nous avons fait beaucoup, dans la mesure de nos moyens, pour aider les deux camps à se mettre d'accord. En revanche, je pense que vis-à-vis de l'ex-Yougoslavie, nous avons oublié les leçons de Robert Schuman, parce que, à l'intérieur de la Yougoslavie, le monde de rancœur, de mémoires tragiques, de volonté de revanche était considérable. Ce qu'il aurait fallu, c'est que, à l'instar de Schuman, on ne leur dise pas « embrassez-vous et dépassez vos frontières » mais « vous allez pouvoir échanger entre vous, sortir de votre situation économique qui n'est pas bonne, et si vous avez des déficits entre vous, l'Europe les paiera ». Il fallait leur apprendre à travailler ensemble. C'était ça la méthode Schuman. On ne l'a pas fait pour l'ex-Yougoslavie. Pour Chypre, on rappellera, j'espère, à la Grèce qu'elle pourrait y mettre un peu du sien alors que nous allons y mettre beaucoup du nôtre. J'espère que cette question sera comprise dans les échanges avec les Grecs.

Se.Ma. : Vous avez souligné que la paix, ce n'est pas que les questions de défense. C'est aussi un état d'esprit, c'est un mot au centre de la déclaration Schuman. Est-ce que vous avez le sentiment qu'aujourd'hui la paix en Europe est trop vite considérée comme un acquis ? Est-ce que la paix ne nous a pas tous un peu ramollis ?

J.D. : Quand on veut analyser l'Europe, et qu'on est un militant européen connu, il ne faut pas attaquer d'abord les personnes qui sont au pouvoir, il faut d'abord regarder l'ambiance, la problématique, et il ne faut donner aucun argument à la spéculation. Ce sont deux règles nécessaires. Si l'Europe va moins bien, c'est parce que d'une part l'individualisme contemporain a balancé trop de son côté par rapport aux valeurs de *l'affectio societatis* comme la solidarité. Voilà un monde dans lequel l'individualisme contemporain est fort et où la mondialisation alerte chaque citoyen qui vit dans le local et voit le global. Ce citoyen a l'impression que cela lui échappe, et l'amène à se rapprocher davantage de sa nation. Bien entendu, certains hommes politiques habiles utilisent ça pour faire du nationalisme rampant voire du populisme. C'est l'ambiance générale qui n'est pas bonne, c'est dans ce contexte que s'éloigne l'esprit schumanien.

Chez Schuman, il y avait en effet un humaniste qui considérait que chacun ne peut pas être le seul juge, qu'il vit dans une famille, dans une société, que chaque homme se définit également par ses relations humaines, alors qu'aujourd'hui avec l'individualisme excessif, avec le marketing qui s'en est emparé, on vit à l'ère du marché, du « toujours plus ». Quand on est homme ou femme politique, on peut plus ou moins céder à cela. Il y a là deux éléments essentiels. Il faut rappeler quelques chiffres : la mère de l'économie, c'est la démographie. Après-guerre, en

1945, l'Europe représentait 15 % de la population mondiale. Aujourd'hui 6 %. Rien que ces chiffres montrent bien que nous avons le choix entre la survie ou le déclin. Il faut impérativement retrouver l'esprit entre les trois éléments qui fondent l'Europe économique et sociale : la compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit. Le chaînon le plus manquant, ce n'est pas la solidarité même si elle est insuffisante, c'est la coopération. Autrement dit, les États et gouvernements européens ne coopèrent pas suffisamment pour faire face à ce monde. Preuve en est du fonctionnement interne de l'Union économique et monétaire.

Sy.Sc. : Robert Schuman, c'est la réconciliation franco-allemande, c'est le couple moteur. Quel état des lieux faites-vous aujourd'hui sur la réalité du couple franco-allemand ? Est-il aussi moteur ? Peut-il être encore aussi moteur ?

J.D. : Il pourrait l'être. Mais pour moi qui aime parfois les mauvaises plaisanteries, c'est la messe de onze heures sans la foi ! Je veux dire par là que les apparences sont là. La liturgie franco-allemande n'a pas changé. Mais est-ce qu'on y croit vraiment ? Il y a des gens qui se donnent beaucoup de mal pour le jumelage des écoles, le jumelage des villes, l'Office franco-allemand de la Jeunesse. On se donne un peu moins de mal pour apprendre l'allemand et les Allemands pour apprendre le français. Ce sont aussi les rencontres entre chefs d'État. Parfois les intérêts convergent, parfois pas. Prenons un exemple : dans les premières années de la décennie 1970, il y a eu le choc pétrolier. Le prix du pétrole a été multiplié par cinq et il y a eu le fait que le dollar n'était plus rattaché à l'or. Ce phénomène a plongé les pays européens dans une situation extraordinairement difficile. Et à ce moment-là, les Français ont dit : « Le bout du tunnel est proche : on fait 2 % de croissance de plus et on sort de la crise ». Le chancelier allemand Helmut Schmidt a quant à lui déclaré : « On se serre la ceinture ». Les Allemands avaient raison. Dans cette ambiance là, avec deux politiques différentes, deux hommes d'État, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, ont réussi à bâtir le système monétaire européen. C'est là l'efficacité du franco-allemand pour l'Europe, c'est de dire à un moment « certes, nous avons des divergences mais où allons-nous si nous n'arrivons pas à travailler ensemble » ? On pourrait aussi évoquer les périodes H. Kohl et F. Mitterrand, voire K. Adenauer et C. de Gaulle.

Se.Ma. : Vous qui êtes un observateur attentif de la scène européenne, est-ce que vous avez le sentiment que l'Allemagne est toujours aussi engagée dans cette construction européenne ou au contraire qu'elle joue un peu cavalier seul ?

J.D. : Il est évident que l'Allemagne de Berlin n'est pas l'Allemagne de Bonn. Il est évident qu'en Allemagne l'individualisme joue un rôle

comme chez nous. Il peut y avoir la tentation allemande de trôner au milieu de cette grande Europe. Bref, il y a une sorte de *Sonderweg* qui se poursuit. La France, quant à elle, se perçoit comme irremplaçable et universelle pour tout le monde. Or, si l'Allemand pense *Sonderweg* et la France se croit unique au monde, et si on a des chefs d'État qui ont cette mentalité là, on ne peut pas se parler ni progresser ensemble !

Se.Ma. : Paul Collowald, vous qui connaissez bien l'Allemagne aussi ?

P.C. : Jacques Delors a évoqué Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, et comme je fréquente mes amis historiens, j'ai toujours quelques petites fiches et notamment s'agissant de Bernard Clappier, Directeur de cabinet de Schuman, qui a joué un rôle extrêmement important entre Monnet et Schuman. Bernard Clappier fut, aussi, l'homme de confiance de Giscard pour le Système monétaire européen. Je l'avais rencontré et, connaissant mon parcours, il m'avait dit un jour : « Croyez-moi, lorsqu'il y a un dossier important, techniquement complexe, mais bien ficelé, et qu'à Bonn et à Paris, il y a une forte volonté politique au service d'objectifs européens identifiables, alors l'Europe avance et, au fond, nos partenaires ne nous en tiennent pas rigueur ».

J.D. : Permettez que j'ajoute une chose. Mon expérience de dix ans à la présidence de la Commission européenne m'amène à dire que tous les pays sont utiles. Il ne suffit pas d'un accord franco-allemand.

Se.Ma. : Les Britanniques également ? On vient d'avoir des élections en Grande-Bretagne, et on voit un nouveau gouvernement qui commence à se profiler. Vous avez eu une forte opposition britannique.

J.D. : Oui, et un combat. Un combat où je respectais beaucoup Madame Thatcher mais elle était en désaccord sur tout. Quand j'ai présenté en 1989 la charte pour les droits européens des travailleurs, elle m'a dit « Moi je ne connais pas ça, je ne connais que les individus, je ne connais pas la société, le social ». Donc c'était quand même assez difficile et avec ses successeurs aussi. Mais malgré tout, dans la synergie d'un Conseil européen ou d'un Conseil des ministres, les Anglais étaient utiles. Par exemple, sir Geoffrey Howe, qui a été le ministre des Affaires étrangères de Madame Thatcher, a dit, lors de la réunion d'un Conseil des Affaires générales où les ministres des Affaires étrangères en partenariat avec la Commission faisaient l'état de l'Union et au cours duquel je présentais un programme : « J'ai des instructions de Madame Thatcher pour dire non au projet de Monsieur Delors mais, chers collègues, je sais qu'au bout de deux ou trois séances, nous serons obligés de trouver un compromis ». La Grande-Bretagne a donc joué le jeu. C'est ça l'Europe. C'est le fait d'être conscient que la survie de l'Europe, sa marche en avant exigent des compromis.

Sy.Sc. : Pour que la messe de 11 heures soit une concélébration, quelles initiatives préconisez-vous aujourd'hui pour relancer la machine franco-allemande ?

J.D. : J'ai déjà dit que l'air du temps n'était pas bon. Il faut revenir à la méthode communautaire. Parce que Robert Schuman, Jean Monnet, à travers la CECA, nous ont donné une méthode. Une méthode qui aujourd'hui n'est plus comprise, ni par nos chefs de gouvernement, ni par les journalistes. Par exemple, certains d'entre eux disent : « L'euro ne peut pas fonctionner s'il n'y a pas un gouvernement européen ». Or, les Européens ne partagent qu'une partie de leur souveraineté. Ce ne sont plus des nations totalement souveraines dans certains secteurs. Ce ne sont pas non plus les États-Unis d'Amérique. Il y a une possibilité de converger sur certains aspects qui sont de souveraineté commune. Pour que l'euro soit une réussite, il faut être fidèle à la méthode communautaire. C'est-à-dire deux exécutifs (le Conseil des ministres et la Commission), deux législatifs (le Conseil des ministres et le Parlement européen qui a d'ailleurs davantage de pouvoirs), un judiciaire (la Cour de justice), et au-dessus un Conseil européen qui doit se limiter aux grandes orientations. Donc si ce système fonctionnait, les politiques auraient devant eux des options beaucoup plus claires et l'opinion publique serait plus exigeante. Malheureusement, cette méthode a décliné depuis 15 ans, de plus en plus. Le Conseil des Affaires générales se réunit rarement et la Commission n'est plus écoutée. Elle est marginalisée alors qu'elle a le droit d'initiative. Au Conseil européen, on va comme on allait à la réunion au moment du traité de Westphalie, c'est-à-dire le concert des nations, comme si nous n'avions rien appris. Or, le concert des nations est aveugle, myope, et ne peut pas nous permettre de dépasser nos petites vues à court terme pour le projet qui nous unit et qui embrasse chaque pays.

Se.Ma. : Vous parliez très justement de la méthode communautaire. On a un Traité de Lisbonne en vigueur depuis quelques mois. Ce traité met-il à mal cette méthode communautaire ou est-elle encore compatible avec ce traité ?

J.D. : Elle serait compatible avec ce traité, mais on a ajouté des personnages : un président stable du Conseil européen. Une personnalité a été nommée qui est surtout un « chairman », Monsieur Van Rompuy, et qui essaie de trouver sa place. Comme on avait fait une concession « aux petits pays », les Anglais ont demandé une compensation sous la forme du poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. De plus, la présidence semestrielle tournante a été maintenue. Ce nouveau ballet ne fonctionne pas – tout au moins jusqu'à présent – et le résultat c'est que les chefs des pays les plus importants veulent jouer les « vedettes » en oubliant peu à peu les

mécanismes qui permettent de se mettre d'accord. Prenons un autre exemple : quand on discute de politique commerciale, qui est une matière commune, c'est le représentant de la Commission qui négocie à Genève, au sein de l'OMC, dans le cadre du mandat que lui a fixé le Conseil des ministres. Mais à Copenhague en décembre dernier, on a vu trois grands chefs d'État essayer de résoudre les problèmes. Quand les chefs d'État européens ont voulu monter dans la pièce où avaient lieu les pourparlers entre Chinois et Américains ; il n'y avait plus de clef sur la porte ! C'est d'autant plus dommage que le paquet énergie-climat de l'Europe est le meilleur. Techniquement, il est très bon, il est réaliste. Et on n'a pas pu le défendre à cause de notre absence de méthode.

Se.Ma. : Faut-il dans ce cas revoir le Traité de Lisbonne ?

J.D. : Il n'est plus possible de rebâtir le traité. Il faut faire vivre la méthode communautaire. C'est-à-dire que le Conseil européen ne se réunisse pas tous les mois comme le propose Monsieur Van Rompuy, mais au maximum quatre fois par an, sur la base d'un ordre du jour soigneusement préparé par le Conseil des ministres, et par la Commission après avoir consulté le Parlement européen. Pour ma part, je veillais pour les Conseils européens à ce que l'ordre du jour soit limité. Et sur chaque point de l'ordre du jour, je présentais une note de quatre pages, pas davantage. Ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, 27 pays de l'Union se sont réunis autour de la question de l'Union économique et monétaire. Là aussi c'est une question de méthode. Car dix-sept (depuis le 1^{er} janvier 2011) pays se sont engagés, avec les sacrifices et les avantages que cela représente pour une monnaie unique, c'est à eux de créer le fonds de soutien financier européen.

Sy.Sc. : La méthode communautaire dans le cadre de la crise de l'euro et de la crise grecque c'est quoi ? Quels sont les éléments à mettre en place ?

J.D. : La méthode communautaire ça aurait été que chacun fasse bien son travail et sonne l'alerte au moment opportun. Je ne parle pas de la crise financière initiale. J'avais avec Helmut Schmidt fait un papier, un « warning », au début de l'année 2000. Parce que nous étions dans un climat d'euphorie, l'idéologie dominante c'était la création de valeurs financières. Ce n'était pas l'augmentation des emplois ou la vie à long terme des entreprises, mais le cours en bourse et le courttermisme. L'histoire nous enseigne à ce propos que tout pouvoir qui n'a aucune limite en abuse. Or le pouvoir financier n'avait aucune limite. Mais on a vécu dans cette euphorie et cette euphorie avait des conséquences sur les comptes économiques des pays membres de l'euro et c'est là qu'il fallait être vigilant. Or cela n'a pas été le cas. Et, quand je lis dans les journaux allemands « On ne va pas payer pour la Grèce », Certes, la Grèce a commis des erreurs, elle a même triché, mais n'oublions pas que les dix-

sept gouvernements de la zone euro n'ont rien vu venir et donc ils sont responsables et par conséquent ils doivent eux aussi contribuer à trouver une solution et son financement.

Se.Ma. : Ils sont donc coresponsables. Puisqu'on parle de l'euro et de la déclaration Schuman, il faut rappeler le passage peut-être le plus célèbre de cette déclaration « faire l'Europe par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ». On a une réalisation concrète qui est l'euro. Où est la solidarité de fait ?

J.D. : La solidarité est dans les faits. On va tous devoir payer. La solidarité est là. Elle est plus forte à l'intérieur de la zone euro qu'à l'extérieur. Ce n'est pas une solidarité consciente mais le fait que ce qui s'est produit en Grèce et qui pourrait avoir lieu dans d'autres pays a des retombées sur nous tous. Nous paierons la crise par moins de croissance et d'emploi, la baisse du niveau de vie et l'accroissement des inégalités.

Se.Ma. : Pour vous l'euro demeure la plus belle réalisation concrète de l'Europe ?

J.D. : La plus belle réalisation concrète de l'Europe, c'est la CECA dans laquelle des pays qui se sont combattus pendant un siècle se sont dit « mettons ensemble – ce qui était alors le nerf de la guerre – l'acier et le charbon et inventons une Haute Autorité avec un Comité consultatif pour les aspects sociaux ». C'était donc un système équilibré. La vision de l'avenir, les nécessités du moment, l'économie, le financement, le social, tout cela était intégré. Il y avait même un fonds de financement qui a été très bien utilisé par Étienne Davignon quand il était vice-président de la Commission européenne pour résoudre les problèmes de la sidérurgie. C'est le meilleur traité qu'on ait eu. Il y avait la mise en commun, l'état d'esprit, et il y avait la méthode et la solidarité.

Se.Ma. : Paul Collowald, vous qui avez aussi un regard sur toute cette période. L'euro c'est la plus belle réalisation de l'Europe ?

P.C. : C'est-à-dire que j'ai fait sa connaissance il y a bien longtemps. En 1969, j'étais le porte-parole de Raymond Barre à la Commission. Or, pour le sommet de La Haye, en décembre 1969, le vice-président Barre avait rédigé un mémorandum où étaient déjà présents les deux éléments de la coopération économique et de la monnaie.

J.D. : Et la commande d'un rapport à Monsieur Werner, le Premier ministre luxembourgeois.

P.C. : Cela me rappelle que j'ai rencontré Jacques Delors à Strasbourg lorsqu'il était en train de « ficeler » son rapport d'avril 1989. 700 étudiants avaient été invités dans la grande salle des Fêtes à Strasbourg et c'était Pierre Pflimlin qui présidait cette réunion organisée par le FEC. Un étudiant a lancé les participants sur la question du destin de l'Allemagne. Et alors ce qui m'a fait comprendre, après coup, la réaction

de Jacques Delors au moment de la chute du Mur, c'est sa réponse à la question de l'étudiant qui l'interrogeait sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Allemagne : « Les Allemands, il faut les aimer ! »

J.D. : Je l'ai dit. Cela n'a pas plu à tout le monde puisqu'un célèbre homme politique français a dit : « la chute du Mur de Berlin a fait un mort, Jacques Delors » !

Se.Ma. : Est-ce que vous pensez que l'on peut voir l'Europe sortir grandie de cette crise qui d'ailleurs est peut-être en train de se dénouer au moment où l'on parle ?

J.D. : Oui, la crise peut faire réfléchir sur le vice de construction de l'Europe économique, sociale et monétaire que j'ai dénoncé tout à l'heure. Rétablir l'équilibre entre l'économique et le monétaire, redonner à la Commission son rôle de vigilance et d'application des traités et des lois européens, sa force de proposition, et ainsi obliger les ministres des Finances à parler entre eux de leurs propres problèmes. Évidemment, cela est très difficile, c'est pour cela que quand les ministres des Finances se réunissent, ils parlent des autres mais pas de leurs propres affaires. Ils se ménagent entre eux. D'abord parce que les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales ont un caractère en commun : ils considèrent que le monde entier est un monde de « pêcheurs ». Et si on les écoutait, le monde irait beaucoup mieux. Ça reste à vérifier !

Sy.Sc. : Dans des entretiens récents, vous parliez de l'énergie pour relancer le processus européen. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur cette communauté de l'énergie que vous envisagez ?

J.D. : Nous avons des problèmes assez graves en matière énergétique. Nous dépendons toujours du pétrole et du gaz. Pour l'instant, nous dépendons du gaz à 65 % en Europe, car il y a encore du gaz dans le Nord européen. Mais demain, dans quinze ans, nous serons dépendants à 90 % dont 50 % en provenance de Russie. C'est un grand problème géopolitique. Et regardez d'ailleurs, tous nos chefs de gouvernement se précipitent auprès de Poutine pour lui faire des grâces. Comme Européen, j'ai honte. Les Européens se disputent sur trois projets de gazoducs à propos desquels les intérêts et les enjeux sont immenses. Les Italiens sont favorables à celui-ci tandis que Gaz de France-Suez est favorable à celui-là. Bref, nous sommes comme dans la tragédie de Corneille, des Curiaces face aux Horaces. Donc nous sommes ridicules et faibles. C'est pourquoi il faut que nous retrouvions une sécurité d'approvisionnement, une capacité de négociation, c'est-à-dire des groupements d'achat, des réseaux européens pour transférer les énergies d'un point à un autre, un fonds de financement sur les énergies nouvelles. Si nous faisons cela, on pourra dire que l'Europe a également une politique étrangère en matière énergétique, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Voilà la proposition que j'ai faite avec le président du Parlement européen pour une communauté européenne de l'énergie. Si nous faisons cela, c'est comme lorsque nous avons mis en commun le charbon et l'acier, nous nous connaîtrions mieux, nous verrions mieux nos intérêts communs et nous serions plus forts.

Se.Ma. : S'il y a une réalisation concrète à faire, c'est une nouvelle déclaration Schuman du 9 mai 2010 ?

J.D. : Non. Par rapport à ce qu'on peut proposer aujourd'hui, rien n'est comparable sur le plan moral et spirituel à l'appel de Robert Schuman. Il faut bien le comprendre. Je ne savais pas comment définir ce choc spirituel et j'ai lu un livre d'Hannah Arendt qui portait ces mots fabuleux : le pardon et la promesse. Le pardon, qui n'est pas l'oubli, et la promesse qui est que les générations qui viennent pourront être réintroduites dans la communauté humaine. Nous n'oublierons rien mais personne ne sera rejeté. Trouver un homme qui porte un projet aussi fort, cela ne pourra être qu'après une tragédie humaine, un bouleversement tel qu'il faille un nouveau Robert Schuman ou un nouveau Jean Monnet.

Se.Ma. : La promesse de l'Europe pour beaucoup d'Européens, c'est la paix mais aussi une vie meilleure. Dans la déclaration Schuman, il est d'ailleurs question « d'égaliser le progrès des conditions de vie des travailleurs ». Cela nous amène un autre point de la construction européenne qui peut être abordé avec le terme générique d'« Europe sociale ». Est-ce que pour vous cela reste le parent pauvre de la construction européenne ou est-ce un moyen de là relancer ?

J.D. : D'abord, il faut regarder qui fait quoi, le partage de la souveraineté. Les problèmes sociaux sont pour une grande part d'entre eux de compétence nationale. Pensez-vous que les Français soient prêts à accepter le système de sécurité sociale allemand ou anglais ? Est-ce que vous pensez aussi que les Italiens et les Portugais puissent faire aussi bien que l'agence allemande de l'emploi ? C'est ce que j'ai dit au moment du référendum de 2005. Ce que la France doit faire pour elle-même, l'Europe ne le fera pas pour elle. L'Europe n'est pas un remède miracle ; c'est une ambition pour faire mieux ensemble et répondre aux défis de l'Histoire mais nous avons du travail à faire du côté français. J'ai essayé de le faire à la Commission avec l'instauration du dialogue social. Les organisations syndicales ont eu le courage de soutenir le projet européen du marché unique. Il y a eu la Charte européenne des droits des travailleurs, il y a eu dans l'Acte unique des minima pour fixer les conditions de santé et d'hygiène sur les lieux de travail, des minima qui tirent vers le haut les pays moins avancés socialement, et ensuite il y a le fonds de cohésion économique et sociale. Quand je suis arrivé à la Commission, 5 % du budget était pour le développement

régional et l'aide aux régions les plus pauvres. À présent, c'est 40 %. Tout cela, c'est du social ! Peut-on aller plus loin ? Peut-on avoir une politique européenne de l'emploi alors que beaucoup de nos problèmes d'emploi sont des problèmes de terrain, des problèmes de régions, ou locaux ? Qui accepterait aujourd'hui un traité social ? Il faudrait prendre la moyenne arithmétique entre les niveaux de vie du Luxembourg et la Bulgarie !

Sy.Sc. : Une politique de revenus qui pourtant peut avoir un rôle monétaire aussi ?

J.D. : Je pense que la consolidation de l'Union économique et monétaire n'est pas envisageable sans un rapprochement des législations fiscales. C'est-à-dire que l'impôt sur les entreprises et l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers doivent s'harmoniser et que l'on décide d'un salaire minimum européen car le dumping social et fiscal sont incompatibles avec la morale et les règles du jeu d'une Union économique et monétaire. Il y a encore beaucoup à faire.

Se.Ma. : Ce n'est pas facile à faire accepter aux Allemands car il n'y a pas de salaire minimum en Allemagne.

J.D. : C'est le cas. D'ailleurs, le salaire minimum ne doit pas obligatoirement être identique dans tous les pays. Si on dit que le salaire minimum, c'est X % du revenu moyen de chaque pays, ce serait déjà un grand progrès. Mais je crois qu'il faut rester ferme et qu'il n'est pas normal qu'un pays qui a voté non au Traité de Lisbonne, et qui est un champion du dumping fiscal, n'ait pas été rappelé à l'ordre par les autres pays membres. Le vouloir-vivre ensemble implique un minimum de devoirs communs.

Se.Ma. : Vous parliez des fonds régionaux qui ont beaucoup soutenu le développement de l'Espagne, du Portugal ou de la Grèce. Tous ces pays n'ont pas fait forcément bon usage de ces fonds ?

J.D. : En tous les cas, c'est très populaire : quand j'allais en Grèce, dans le Péloponnèse, ils parlaient du « Paketo Delors » à propos des fonds régionaux !

Se.Ma. : C'est une politique qui a de l'avenir ?

J.D. : La politique de cohésion économique et sociale est menacée parce que la conception de certains pays est la suivante : on donne un chèque chaque année aux nations les plus pauvres et c'est terminé. Ce n'est pas cela la cohésion sociale ! C'est l'appel à chaque région pour qu'elle prenne son destin en main, et c'est la diffusion des informations économiques sur l'activité des autres régions pour les amener à coopérer entre elles, pour faire mieux ensemble que séparément. La cohésion économique et sociale, c'est un travail d'ensemble, c'est un compagnonnage. C'est comme cela qu'on l'avait conçu. On s'éloigne mainte-

nant de cette orientation parce que les gouvernements sont soucieux de limiter les dépenses européennes et ne s'inscrivent plus dans des conceptions communautaires.

Sy.Sc. : À propos de solidarité, dans la déclaration Schuman, il est question aussi d'Afrique. Est-ce que l'un des objectifs de l'Europe, c'est le développement de l'Afrique ? Peut-être cette première question à Paul Collowald, pourquoi cet intérêt pour l'Afrique chez Robert Schuman ?

P.C. : En fait, la phrase qui figure dans la déclaration Schuman ne figurait pas dans la « dernière version ». Dans les Mémoires de Monnet, il est rappelé que c'est René Mayer qui a demandé d'ajouter cette phrase que Robert Schuman a trouvé absolument formidable parce que lui-même, dans ses propos liminaires, avait parlé des pays de l'Est, pas seulement de l'Ouest, et, aussi, de l'Afrique. Cela permet de faire comprendre aujourd'hui aux jeunes que l'Europe, voulue par Robert Schuman, n'est pas exclusivement mercantile et que ce n'est pas non plus une Europe frileuse, repliée sur elle-même. Elle avait un regard déjà, vers l'est et le sud. Et c'est dans la déclaration Schuman !

J.D. : La Convention de Lomé, puis celle de Cotonou, qui unit depuis longtemps la Communauté européenne puis l'Union aux pays africains a donné de bons résultats dans la mesure de ses moyens. Elle n'a pas été inutile mais si l'on veut parler des pays africains, il faut remonter plus loin. Par exemple la zone franc a joué un grand rôle parce que les pays de l'ouest et du centre de l'Afrique ont été obligés de travailler ensemble puisque ils disposaient d'une banque centrale commune. Cela a été un peu perdu de vue. Les pays africains doivent travailler ensemble. Tous les pays africains ne peuvent avoir trois usines à portée internationale pour la pâte à papier, à partir de leurs forêts. Tout cela il faut leur expliquer. Ils ne savent pas gérer leurs ressources en eau. Mais, pour l'instant, la nouvelle donne c'est la Chine. La Chine est en train d'opérer de grands chantiers en Afrique.

J'ai eu à cet égard de grandes discussions avec le chancelier Kohl qui est un très grand Européen et quand on a commencé à préparer l'intégration des pays de l'Est, il avait compris qu'il ne fallait pas oublier le Sud. Et les budgets européens étaient préparés en conséquence.

Est-ce qu'aujourd'hui, on en est encore là ? Il y a toujours des politiques anglaises, françaises et italiennes vis-à-vis de l'Afrique. C'est inévitable, car il y a incontestablement des traditions qui perdurent. Mais l'Afrique est malade et le Fonds monétaire international pendant longtemps ne l'a pas vraiment aidé parce que leurs experts apprenaient aux Africains comment « mourir guéri ». Ce qui effectivement n'avait pas beaucoup de sens. Notre principale responsabilité, vis-à-vis de l'Afrique du Nord et de l'Afrique centrale, c'est de leur faire comprendre qu'ils doivent produire ce dont ils ont besoin pour vivre et notamment l'ali-

mentation via l'agriculture. Un pays africain qui a une grande monoculture de cacao ou de café est soumis en permanence aux cours mondiaux. C'est pourquoi l'agriculture vivrière doit être développée dans toute l'Afrique, d'abord pour le besoin de ses populations, et dans un intérêt national.

Sy.Sc. : Est-ce que l'Union européenne a encore un poids en Afrique ? Et plus généralement sur la scène internationale ?

J.D. : Elle a un poids commercial. Nous sommes le premier donateur d'aides au monde, y compris pour l'aide aux réfugiés. Donc, il ne faut pas nous sous-estimer. Mais nous avons auparavant quelque chose en plus que nos difficultés et nos divisions intérieures ont fait oublier. C'est que beaucoup de décideurs dans le monde pensaient que ce que les gouvernants européens ont imaginé pour l'Europe, ce système d'ensemble de pays souverains qui délèguent seulement une partie de leur souveraineté, c'est peut-être demain ce qu'il faudra faire au niveau mondial. Donc il y a un prestige du modèle européen. Ce prestige, on ne peut le garder que si nous sommes à la fois cohérents et puissants. C'est un atout considérable pour nous. D'ailleurs, Jean Monnet, qui était secrétaire général de la Société des Nations avant-guerre, quand il pensait à l'Europe, il pensait aussi à l'organisation mondiale.

Se.Ma. : L'Union africaine a été une tentative en ce sens ?

J.D. : Oui. Il faut bien voir que l'Europe a joué un rôle de modèle d'organisation. D'ailleurs, dans le contexte actuel, les Indiens, les Chinois et les Russes positionnent leurs monnaies comme de futures monnaies internationales et s'intéressent à la structure du système monétaire européen comme modèle théorique. Donc le modèle européen a de l'avenir, à condition de croire en nos propres méthodes et de donner au monde l'image non pas d'une uniformité mais d'une certaine cohérence et d'une grande coopération entre nous.

Se.Ma. : Pensez-vous justement que l'Europe aujourd'hui sous-estime la valeur de son modèle ?

J.D. : Oui. Et nous revenons peu à peu à l'esprit du XIX^e siècle, à l'esprit du « concert des nations » selon Metternich. Seuls, nous ne sommes plus des grands dans le monde, qui est différent et il faut le voir d'une manière pragmatique. Une grande modestie peut parfois déboucher sur une grande ambition.

Quand je suis arrivé à la Commission, je savais que l'Europe politique ne pouvait avancer davantage. On a donc continué à construire l'Europe économique mais l'Europe économique c'est loin des citoyens. Il s'est créé un écart – dont je suis un peu responsable aussi – entre les réalisations économiques européennes et la perception des citoyens. Si vous ajoutez à cela que quand nos chefs de gouvernement reviennent

d'un Conseil européen, ils disent : « Nous avons gagné ». Et plus tard, ces mêmes chefs de gouvernement font un discours sur le thème « Nous sommes pour l'Europe ; nous formons une grande famille ». Les citoyens raisonnent et disent avec bon sens : « Tiens il a gagné contre ses frères. C'est étrange ! Si on est ensemble, on gagne tous ensemble ». C'est de la pédagogie. On dit souvent que les gens sont éloignés de l'Europe. Voilà un changement qui pourrait être réalisé : que les gouvernants européens reviennent d'un Conseil européen en disant : « Nous avons gagné tous ensemble et j'ai apporté ma part ». De cette manière l'Europe pourra être mieux comprise.

Sy.Sc. : Une dernière question, Robert Schuman, quand il a pris la présidence du Mouvement européen insistait beaucoup sur les jeunes. Il insistait sur le fait qu'ils ont dépassé les nationalismes et qu'ils comprennent instinctivement ces processus de coopération. Qu'en est-il de votre point de vue ? Paul Collowald ?

P.C. : Si j'ai le plaisir d'être aujourd'hui aux côtés de Jacques Delors comme témoin, je suis aussi président de l'Association Robert Schuman et j'ai eu cette idée de « l'Épopée des jeunes ». Je leur ai parlé, bien entendu, des origines de notre aventure européenne, mais j'ai aussi rappelé le triptyque bien connu de Jacques Delors : compétition, coopération, solidarité. J'ai alors ajouté que j'allais tester Jacques Delors sur le triptyque que nous pourrions lier à ce soixantième anniversaire : la confiance qui met en marche, la persévérance qui renforce, l'espérance qui nous maintient debout. Voilà mon message pour la jeunesse.

Se.Ma. : Une dernière question à Jacques Delors. Nous sommes le 9 mai, soixante ans après la déclaration, nous sommes à la Maison de Robert Schuman, haut lieu symbolique de l'Europe. Autre symbole qui a été adopté sous votre présidence à la Commission européenne, c'est l'hymne européen, « l'hymne à la joie ». Qu'est-ce qui fait aujourd'hui votre joie en Europe ?

J.D. : C'est de voir les jeunes se rassembler pour un projet européen. J'ai d'ailleurs eu beaucoup de mal à faire adopter le rapport relatif au programme Erasmus. C'est là où les institutions ont rempli leurs fonctions. Je faisais travailler les ministres européens de l'Éducation sur ce programme et il y avait les oppositions de deux pays. Nous étions alors dix pays membres et nous allions être douze. Et donc ce projet traînait. C'était la présidence britannique qui préparait le Conseil européen. Je vais donc rendre visite au Premier ministre britannique, Madame Thatcher, en décembre 1986. Le sujet majeur qui l'intéressait était la question du budget européen, les conflits entre le Parlement et le Conseil. Elle m'a demandé de faire le point devant les chefs d'État. Et ensuite je lui ai parlé de ce projet de programme d'échange d'étudiants pour lequel elle souhaitait avoir un temps de réflexion. Et au cours d'une

deuxième réunion, elle m'a dit qu'elle avait consulté son ministre et que cela n'était pas simple. Je lui ai répondu que ce projet avait été affiné mais que puisque les États membres n'en voulaient pas, je dirais, lors de la conférence de presse qui suivrait le prochain Conseil européen, que la Commission européenne, selon son droit d'initiative, retire son projet et j'expliquerai pourquoi.

Au Conseil européen qui a suivi, les chefs d'État ont exprimé le vœu et ont demandé à leurs ministres de l'Éducation de mettre en place le programme Erasmus.

Ce n'est pas la Commission européenne qui a gagné, ce sont les institutions européennes, c'est-à-dire la méthode communautaire !



De gauche à droite : Sébastien Maillard, Jacques Delors, Paul Collowald, Sylvain Schirmann. © J.C. Kanny.

Introduction

Sylvain Schirmann

Le projet d'Europe unie tel qu'il s'est forgé progressivement porte avec lui l'ambition de sécuriser, et de pacifier un continent sujet jusqu'à une époque récente de conflits répétitifs et meurtriers. Au-delà de ce premier objectif, ne s'agissait-il pas non plus de favoriser, à travers un processus d'unification, la croissance économique et la protection sociale ? Ou encore de lutter contre un déclin, un recul des États européens sur la scène internationale, et cela depuis plus d'un siècle face à l'affirmation des États-Unis, du Japon, puis plus récemment face aux indépendances coloniales, voire face aux pays émergents ? On peut, pour simplifier, retrouver quelques termes derrière le projet européen : paix, croissance, protection sociale, état de droit, affirmation et solidarités internationales. Une question demeure cependant : quelle voie suivre pour y parvenir ? Quels schémas mettre en place pour s'en approcher ?

À regarder sur la longue durée, quelques voies se dégagent, parfois pertinentes, parfois impasses. Il y a d'abord une voie politique. Pour certains concepteurs de l'Europe unie, il faut imaginer des contours d'institutions européennes : tantôt une Europe confédérale, tantôt fédérale, voire d'autres formes institutionnelles plus complexes. Les inspirateurs d'une voie économique nous vantent au gré de leurs positions soit une union douanière, soit une zone de libre-échange, ou encore un marché unique. Certains intellectuels insistent quant à eux sur une approche culturelle, passant par la construction d'une identité européenne pour faire admettre le bien-fondé d'une aventure que l'on souhaite commune. On peut continuer l'inventaire des voies en s'intéressant au social et à d'autres pans qui serviraient à fédérer des États nations.

Construire l'Europe, c'est envisager ce rapport avec l'État nation. Doit-il conserver sa souveraineté ? Doit-il en céder des pans ? Lesquels ? Envisage-t-on ou non sa disparition ? Construire l'Europe, c'est également tenir un discours sur la méthode. Le schéma doit-il obéir à une logique fonctionnaliste ? C'est-à-dire commencer par intégrer un secteur, le doter d'institutions communautaires, créer des solidarités de fait qui permettent d'envisager par la suite d'autres coopérations et de fil en aiguille un approfondissement de la construction européenne. Ou faut-il obéir à une logique plus nationale ? C'est-à-dire penser que l'État

nation ne peut plus seul subvenir à l'intégralité de ses missions et donc favoriser des synergies au nom même de l'intérêt national ? Dès lors il s'agit de définir les secteurs à « communautariser » : économie, monnaie, sécurité, etc. Mais à côté de ces schémas bien classiques, d'autres réflexions se sont exprimées. Faut-il une construction d'ensemble (et dans ce cas la question des frontières se pose) ou partir de noyaux premiers : un couple franco-allemand ? Un ensemble occidental ? (Certains ont bien parlé d'une « Lotharingie industrielle ».) Ou encore pourquoi ne pas imaginer une Fédération d'ensembles régionaux, comme d'aucuns y avaient songé dans les années 1920 et 1930 ?

Qui porte les projets ? Et en fonction du porteur n'a-t-on pas des « Europes » différentes ? À y regarder de près, ils sont tantôt l'œuvre de publicistes, d'intellectuels ; tantôt des hommes politiques en charge de responsabilités gouvernementales (donc des États). Mais on peut y voir aussi la main d'associations, d'organisations (Églises, syndicats, organisations patronales, pacifistes, partis politiques) et d'organisations internationales (SDN, BIT, etc.). La place des élites semble ainsi centrale dans ces projets. Peut-on cependant espérer construire une Europe unie sans les peuples ? Quand doivent-ils être consultés ? Intégrés au processus, et sous quelle forme ? Si les projets européens répondent assurément aux objectifs de leurs concepteurs, il ne faut pas oublier non plus de s'interroger sur le contexte dont ils portent également la marque. Crise économique (pensons à celle de 1929, à celle des années 1970), besoins de reconstruction (les après-guerres), tensions diplomatiques (guerre froide) marquent de leur sceau le processus. Ils obligent à des solutions originales.

Se dégage ainsi un ensemble de questions qui forment la trame de ce colloque. Plusieurs choix ont été opérés par le comité scientifique de la Maison de Robert Schuman. Nous avons pour cette manifestation scientifique mis l'accent sur les projets et architectures élaborés par l'acteur politique. Celui-ci renvoie aussi bien à l'homme politique, le responsable gouvernemental, voire l'homme d'État, mais aussi aux élites parlementaires, aux dirigeants des formations politiques et à ces formations, aux conseillers, aux mouvements d'opinion. Au cœur de ces pages, les acteurs mêmes de la construction d'une Europe politique. Nous avons ensuite délimité le cadre chronologique allant des premiers pas communautaires, au tournant de la dernière guerre, jusqu'au traité de Maastricht et à la naissance de l'Union européenne. Cela nous permet de voir cette Europe en construction à six, neuf puis douze ; de la voir face à la crise des années 1970-1980, face aussi au défi de la fin du bloc soviétique. Les acteurs de cette longue période ne partent cependant pas sans acquis et sans constats à méditer.

À la faveur de deux guerres mondiales et en l'espace d'une génération, l'Europe disparaît comme puissance. Chaque grand État européen a dû enterrer son rêve hégémonique : l'Allemagne et l'Italie à la faveur d'une guerre qu'elles avaient en grande partie provoquée et qui a conduit au champ de ruines de 1945 ; la France, marquée par la défaite de 1940 et auparavant par l'affaire de la Ruhr qui ne lui a pas permis de constituer l'Europe qu'elle espérait au lendemain de la Première Guerre mondiale ; le Royaume-Uni, exsangue à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le continent européen est confronté à la présence sur son sol des troupes américaines et soviétiques et doit compter avec Moscou et Washington pour sa réorganisation. Il faut donc en tirer la conclusion que l'État nation, base de l'organisation politique de l'Europe, n'a pas été en mesure de garantir la sécurité, la prospérité économique et le progrès social à ses ressortissants. L'expérience est traumatisante. Mais dans le même temps les facteurs de renouveau ne manquèrent pas. Parmi ces facteurs : le projet européen. Il a exploré de nombreuses pistes depuis la fin du XIX^e siècle, s'est approfondi au cours des années 1920. Quel est le legs à la fin du second conflit mondial ?

D'abord que sans prise de conscience d'une identité commune, il n'y a pas d'union politique possible¹. Du début des années 1920 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, on a constamment insisté sur un certain nombre de valeurs : l'humanisme européen, les convergences culturelles, le pacifisme, et l'éducation. Certains y ajoutent encore le libéralisme économique. Ces valeurs portent en elles l'héritage de l'antiquité gréco-romaine et du christianisme. Revenir à ces racines libère l'avenir. C'est en leur nom que la résistance combat le projet nazi d'une autre Europe, d'une « anti-Europe ». À la fin de la guerre, l'identité européenne s'assimile à certaines normes : liberté individuelle, respect des droits de l'homme, refus du totalitarisme, attention portée aux petits États et à leur droit à disposer d'eux-mêmes, quête de la vérité et nécessaire protection sociale, et, enfin, attention portée aux faibles. Cette définition, si elle recueille les héritages des années 1920, porte indéniablement aussi la griffe de la résistance. Elle est l'aboutissement d'une quête qui a commencé dès le XIX^e siècle, et qui a connu un début de réalisation à travers les congrès mondiaux de la paix, à travers la constitution du tribunal international de la Haye, et à travers le mouvement en

¹ Certains ouvrages permettent de faire le tour de la question : Chabot Jean-Luc, *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne. L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005 ; Schirmann Sylvain, *Quel ordre européen ? De Versailles à la chute du III^e Reich*, Paris, A. Colin, 2006 ; Muet Yannick, *Le débat européen dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Economica, 1997 ; Saint-Gille Anne-Marie, *La « Paneurope ». Un débat d'idées dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2003.